



La lettre d'information

UES SFR 1^{er} JUIN 2021

PLAN DE DÉPART VOLONTAIRE OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Lors de la négociation du 25 mai 2021 sur le projet d'accord de méthode entre la **CFTC**, les autres Organisations Syndicales Représentatives (OSR) et la Direction :

La Directrice des Ressources Humaines (DRH) a confirmé oralement :

- Que la date de mise en œuvre du plan de départs volontaires devrait être décalée, la DRIEETS (Direction Régionale et interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) ne rendant leurs avis que courant septembre.

Selon le calendrier voulu par la Direction, le début de la période de volontariat devrait donc débuter le 1^{er} octobre 2021 et non le 1^{er} septembre 2021 pour une durée de 4 mois.

Puis dans son courriel du 26 mai 2021 à la **CFTC et aux autres OSR, la DRH a également confirmé :**

- Le principe du volontariat strict et exclusif.
- Que pour la grande majorité des activités impactées, il serait possible, en cas d'insuffisance du nombre de volontariat à la mobilité interne et externe, de maintenir transitoirement et si nécessaire les salariés sur leurs activités actuelles
- Que la durée d'application des mesures de mobilité interne serait étendue au-delà de la période de volontariat afin de favoriser la mobilité interne et ainsi permettre à chacun, de disposer du temps nécessaire pour évoluer au sein du Groupe au grès des opportunités de mobilité qui pourraient se présenter.

- La présentation du Livre 2 bis (détail des organisations de l'UES résultant des départs volontaires) lors d'une réunion d'information du Comité Social et Économique Central (CSEC) postérieurement au terme de la période de volontariat, voire une consultation dans l'hypothèse où des évolutions d'organisation significatives seraient réalisées.

Pour la **CFTC** :

- Même si la négociation portant sur l'accord de méthode n'aboutit pas, les engagements pris lors de celle-ci devront être tenus.
- L'ensemble des salariés impactés qui resteront, devront conserver leurs postes actuels, ceux-ci ne pouvant être supprimés qu'après une éventuelle mobilité.

La **CFTC** demande à la Direction d'apporter toutes les réponses aux salariés sur leur avenir et le devenir de leurs postes.

Tous ensemble pour un syndicalisme constructif ouvert à tous
et au service de tous les salariés !

Rejoignez l'équipe **CFTC**

L'énergie syndicale alternative, véritablement à votre service !



Pour être au plus près de l'actualité et recevoir l'information qui vous concerne, alors n'hésitez pas, téléchargez cette application innovante, simple d'utilisation, entièrement gratuite et strictement confidentielle.

MAVIEPRO CFTC SFR
AU SERVICE DE TOUS LES SALARIÉS

MAVIEPRO

L'application CFTC SFR qui répond à toutes les questions des salariés de SFR

Téléchargez « MaViePro » sur AppStore ou Google Play



Entrez votre adresse mail professionnelle



Accédez FAQ / Chat / Notifs



Appli gratuite
Anonymat garanti

FAQ

Une FAQ (foire aux questions) mise à jour régulièrement
Vous pouvez tout savoir sur vos droits chez SFR (Télétravail, Astreinte, Rupture, Harcèlement...). Avec quelques mots clés dans la barre de recherche, MaViePro vous renvoie la réponse à toutes vos questions, de manière précise et complète.

CHAT

Un chat avec des représentants CFTC
Si la réponse dans la FAQ n'est pas satisfaisante, vous avez la possibilité d'entrer en conversation avec un de vos représentants CFTC sous forme écrite, l'échange pourra être oral, voire même physique.

NOTIFS

L'information en direct
L'actualité qui vous concerne, envoyée sous forme de notification, afin d'entretenir une relation régulière et instantanée avec vous.



Vos contacts

Chantal AUDIFAX, Linda BENALI, Salima BOUAZA, Philippe BOURDELIN, Frédéric BOURDELLE, Stephan BUREAU, Jean Louis ETINGER, Xavier FAURE, Franck GUEDE, Laurent HACKENHEIMER, Laurianne HORLAVILLE, Vincent LEDROLE, Xavier LUX, Abdel M'HARI, Jocelyne MULLER, Tienda NACER, Cécilia PEREIRA, Cécile POIRIER, Sofiane REKKAB, Jean ROLLAND, Ramata SY, Francky TABUTEAU, Marius TIMOFTE



Retrouvez également toutes nos communications sur notre site internet <https://www.cftcsfr.fr/> rubrique nos publications, dans l'intranet <http://collab/sites/os/CFTC/default.aspx>.